

Infanticide à Mouila Elle bat à mort son enfant de 3 ans

FN
Mouila/Mouila

C'EST avec stupeur, douleur et beaucoup d'émotion que les populations de la commune de Mouila ont accueilli la triste nouvelle de la mort d'un enfant âgé de 3 ans, battu par sa jeune mère, Kathy Lepelé. Les faits se sont produits le mercredi 4 septembre en soirée, au quartier Motoboko, dans le premier arrondissement du chef-lieu de la province de la Ngounié. Les témoignages recueillis sur le lieu du drame font état de ce qu'il s'agirait d'une punition infligée par la mère de famille à son rejeton qui a mal tourné. En effet, tout serait parti de la négligence de Kathy Lepelé à surveiller son bambin. Le petit innocent se serait retrouvé tout seul sur la voie publique, où il a failli être écrasé par un véhicule de passage à cet endroit précis au moment des faits. Le chauffeur, furieux, aurait alors reproché à la "maman indigne son imprudence et



Le quartier Motoboko où s'est produit le drame.

son manque de vigilance, car n'arrivant pas à bien surveiller son garçonnet". Des reproches que

la jeune femme n'aurait pas digérés. Après un échange virulent de propos, Kathy Lepelé et le

conducteur se seraient empoignés, au point que le pagne noué aux hanches de cette dernière

serait tombé par terre et la jeune femme se serait retrouvée dans son plus simple appareil sur une place publique. Se sentant humiliée, elle est entrée dans une colère noire, puis a entraîné son enfant à la maison. Y étant, elle se serait mise à le battre avec cruauté, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Alertés, des Officiers de police judiciaire (OPJ) sont arrivés promptement sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage. Une enquête a été ouverte pour faire toute la lumière sur cette affaire. C'est dans ce cadre que Kathy Lepelé a été mise aux arrêts puis placée en garde à vue dans les geôles de la police pour répondre des faits de présomption d'infanticide. Elle attend maintenant d'être présentée devant le parquet de la République pour être entendue sur cette malheureuse affaire.

Photo : Felicien Ndongo

Drame dans le département de la Lolo-Bouenguidi Un mort après l'éboulement d'un talus sur une rivière à Lébagny

IMM
Koula-Moutou/Gabon

LE drame est survenu mardi 3 septembre au village Lébagny, dans le canton Basse-Lombo (département de la Lolo-Bouenguidi dont Koula-Moutou est le chef-lieu). Dorcas Ngoli, une petite fille âgée de 9 ans, a trouvé atrocement la mort sous l'éboulement d'un talus pendant qu'elle se baignait dans la rivière Boua.

Une source proche de la famille raconte que ce jour-là, vers 15 heures, Dorcas et d'autres jeunes filles se sont rendues à la rivière Boua, située dans les environs du village, pour faire la lessive et prendre un bain. Rien ne présageait d'un quelconque danger, dans la mesure où les eaux de la Boua ont presque tari en cette période de saison sèche. D'ailleurs, tout le monde a l'habitude de s'y rendre sans être inquiété. D'après la source, toutes les autres petites filles avaient déjà fini de se baigner et se trouvaient déjà sur la berge pour attendre Dorcas toujours dans l'eau en train de se rincer le corps. Soudain, la mal-



Le village de Lébagny où la jeune adolescente a trouvé la mort dans la rivière Boua

heureuse baigneuse a été surprise par l'éboulement d'un talus sur le cours d'eau, qui l'a enterrée vivante. Bien que prises de panique, les autres enfants ont tenté de lui sauver la vie en la tirant par les pieds. Sans succès, en raison de l'importante masse de terre qui retenait prisonnière la jeune victime. Face à cette difficulté de taille, elles sont reparties rapidement au

village pour alerter les parents. Une fois sur le lieu du drame, les secouristes se sont mis aussitôt à l'ouvrage. Après avoir dégagé la terre, ils n'ont fait que constater le décès de la petite Dorcas Ngoli. Son corps sans vie a été déposé dans une maison des pompes funèbres à Koula-Moutou en attendant les obsèques. Suite à ce drame, les riverains sont sous le choc

et la consternation. La famille de la défunte est inconsolable. Les enfants qui ont assisté en direct à cette tragédie sont effondrés. Élève en classe de troisième année dans une école primaire du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo, Dorcas Ngoli se trouvait au village Lébagny pour y passer les grandes vacances scolaires avec ses parents.

Photo : IMM

Les faits du week-end

Il se fait voler son véhicule pendant qu'il se trouve dans un snack-bar

UN homme s'est fait voler son véhicule de marque Toyota Corolla, jeudi dernier, pendant qu'il se trouvait dans un snack-bar situé sur le boulevard Triomphal Omar Bongo. D'après notre source, la victime était arrivée sur les lieux quelques heures plus tôt dans son automobile, en compagnie d'un ami et d'une femme. Comme toutes les autres personnes véhiculées, l'homme a garé son bien sur le parking réservé aux clients du bar-dancing et gardé par des vigiles. Après plusieurs heures d'ambiance, les trois noctambules décident de lever l'ancre. Malheureusement, quand ils se présentent au parking pour remonter dans leur voiture, ils constatent que celle-ci a disparu. En questionnant les vigiles, ces derniers déclarent qu'ils n'ont rien vu. Dans une colère noire, le propriétaire du véhicule disparu s'en est pris à eux. Il a d'ailleurs promis de poursuivre l'établissement en justice.

Surpris dans un véhicule à la plage en train de fumer du cannabis

TROIS personnes dont une fille ont été surprises en train de fumer du cannabis dans un véhicule garé à la plage, face au lycée national Léon Mba, par les agents des forces de sécurité, vendredi dernier en début d'après-midi. Notre informateur rapporte que c'est l'épaisse fumée noire sortant des vitres de la voiture incriminée qui a attiré l'attention d'une patrouille d'agents qui passait par là. En s'approchant de plus près des lieux, les fonctionnaires de police prennent en flagrant délit les occupants, chacun avec son joint, se mettant allègrement à l'aise et la fille semblait être plus défoncée. Lors de la fouille du véhicule, deux bottes de chanvre indien ont été saisies. Les trois personnes ont été interpellées.

Un braqueur se brise le pied en tentant d'échapper à la justice populaire

DEUX individus, après avoir braqué une personne, ont été pris en chasse par les badauds au carrefour Léon Mba. Notre informateur renseigne que l'un des deux bandits a réussi à semer leurs poursuivants. L'autre, moins chanceux, a été pris en étau dans les dédales du quartier où il espérait trouver son salut. Puis, en voulant sauter une flaque d'eau, il a fait un faux pas qui va lui causer une fracture à sa jambe gauche. Malgré ses cris de douleur, le délinquant a été rossé par ses poursuivants. Ceux-ci ont justifié cette justice populaire par le fait qu'ils ont marre d'être régulièrement victimes d'agressions, dans leur quartier, par des braqueurs, dont la plupart sont des repris de justice.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE